

Au-delà

Centre culturel Hâ 32

32 rue du Commandant Arnould 33000 Bordeaux,

Jeudi 19 octobre 2023, 18h30

Conférence Jacques FAUCHER

« La fin de vie : entre crises et rupture, une créativité est-elle possible ? »

Le conflit israélo-palestinien est-il un conflit religieux ?

Haïm Korsia (grand rabbin de France) : Non, ce n'est pas un conflit religieux. C'est un conflit dont les racines sont bien antérieures aux problématiques religieuses contemporaines. Chacun se dispute le droit d'habiter sur ce bout de terre. Mais pour justifier la guerre, il y aura toujours des parties qui essaieront d'habiller leur violence en nobles causes religieuses. Les religieux doivent être un facteur de paix dans cette situation.

« Réjouissez-vous avec qui est dans la joie, pleurez avec qui pleure... » (Rm 12, 15)

MORTS : Lucette LALANDE, Gérard VIGNOUILLE,
Jean André DUVERGE

MARIAGES : Philippe CAMELEYRE et Delphine LAROUMAGNE
Jeremy GOPALAKRISNA et Coline BENOIST



Presbytère de la paroisse Arcachon - La Teste
21, avenue de Mentque ARCACHON / TEL 09 75 49 30 32
06 89 12 27 92 Père Serge RICAUD / www.catholatestecazaux.fr
dricaud@icloud.com

Presbytère de La Teste
3, avenue du gal Chanzy LA TESTE DE BUCH
paroisse.arcachonlateste@gmail.com

Permanences aux Presbytères
21, avenue de Mentque ARCACHON, du lundi au vendredi de 9h à 12h
3, rue Mendivil ARCACHON, du mardi au vendredi de 10h à 12h

Méditation du 15 oct 2023
Exclusion ou bien invitation ?

Cette parabole aujourd'hui est à bien des égards difficiles : quand on la lit de manière simple et libre, elle choque à pas mal de moments. Une fois encore, il est question de comparer le Royaume des cieux à une réalité prise dans les événements ordinaires de la vie humaine : une fête, des noces, qui supposent des invitations, donc quelque chose d'heureux et de stimulant. Et c'est là précisément que vient se nicher un grain de sable : le refus manifesté d'honorer l'invitation.

Hors de question de mettre en cause l'auteur de l'invitation qui, simplement veut ouvrir les réjouissances du mariage de son fils le plus largement possible. On veut alors honorer ce qui a été préparé et prévu, et donc, remplir la salle du banquet. Le refus de venir manifesté par beaucoup va être qualifié par le roi avec ces mots : « les invités n'étaient pas dignes. »

Qu'est ce qu'être digne de l'invitation ? Ici, peut-être pouvons-nous nous laisser interroger par la parabole : quand suis-je digne de quelque chose de grand, de beau de quelqu'un, s'agissant de Dieu ? Résonne alors à nos oreilles intérieures la parole du centurion romain que l'on a reprise dans la liturgie avant la communion eucharistique : « Seigneur, je ne suis pas digne que tu entres sous mon toit, mais dis seulement une parole... » (Mt, 8)

56

« heureux ceux qui sont invités à ce festin. »

Ce récit, et le fait qu'on l'ai repris comme monition avant la communion dit quelque chose de ce que nous suggère la parabole : « le festin des noces de l'agneau » est vraiment le signe que Dieu voit large et grand, en tous cas pas à notre mesure. D'ailleurs, c'est rappelé avec ces mots « heureux ceux qui sont invités à ce festin. » Il en est quand même qui introduisent des ombres dans cette séquence. C'est comme s'ils voulaient que le maître fasse des restrictions à son invitation. C'est ainsi qu'on interprète l'exclusion de celui qui n'a pas le vêtement de fête. Il semble non présent à ce qui se passe, puisqu'il reste silencieux. Dans la rencontre avec la surabondance de Dieu, il y a du côté de l'homme un préalable : celui de se laisser inviter joyeusement et sans arrière-pensée. Au fond, ne sommes-nous pas de ceux qui voudraient dicter à Dieu sa conduite : « tu devrais agir ainsi... » au lieu d'accueillir tout simplement et dans la gratitude le don qu'Il veut nous faire de Lui. Comme là encore, nous sommes loin d'une morale ! Et nous découvrons s'il en était besoin, que l'exclusion n'est pas le résultat d'une sanction prononcée par quelqu'un, mais bien le refus d'une invitation qui nous a été faite et donc de nous-mêmes !

Serge RICAUD